



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Besoins des enfants et des familles autochtones en milieu urbain

Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Soumis au Ministère de la famille
Gouvernement du Québec

Juin 2021



Table des matières

Portrait de l'autochtonie urbaine.....	3
Portrait des familles autochtones en milieu urbain	3
Une sous-utilisation des services des garde par les familles autochtones.....	4
Des obstacles à l'utilisation des services	5
La méconnaissance des services disponibles	5
Les différences culturelles	5
Le manque de ressources.....	6
La lourdeur du processus d'inscription.....	6
Le RCAAQ et le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec au cœur des familles autochtones en milieu urbain.....	6
Accès limité aux financements	7
Nos recommandations.....	8
Références	9

Portrait de l'autochtonie urbaine

Afin de mieux comprendre le contexte actuel, il faut préciser qu'au Québec comme ailleurs au Canada, une part grandissante d'enfants et de familles autochtones sont établies de manière temporaire ou permanente en dehors des communautés territoriales (RCAAQ, 2018; Statistique Canada, 2018). Si la ville peut être pour certains Autochtones un choix délibéré guidé par un désir d'épanouissement et de réalisations (personnelles, professionnelles, artistiques, etc.), elle constitue pour d'autres un lieu de passage obligé (RCAAQ, 2018). En effet, de nombreuses familles autochtones doivent se déplacer vers de grands centres urbains pour, entre autres raisons, donner naissance à leurs enfants, accéder à des services spécialisés, poursuivre leurs études, trouver un travail, fuir une situation difficile, etc. Ces familles doivent se rendre dans divers centres urbains où elles se retrouvent coupées de leur culture, de leur communauté et de leur réseau familial.

La croissance de la population autochtone dans les villes provient également du fait qu'un nombre important de membres des Premières Nations qui vivaient déjà dans les villes ont récemment acquis un statut grâce aux changements de la *Loi sur les Indiens* (plusieurs changements ont été apportés à cette loi depuis 1985 pour corriger les injustices fondées sur le genre qu'elle engendrait). On retrouve aussi de plus en plus d'Autochtones qui sont nés et qui ont grandi en milieu urbain, mais qui ont le souci de préservation de leur culture et de leur identité autochtone.

Les familles autochtones sont aussi significativement plus mobiles que la population non autochtone. Cette hypermobilité, un phénomène propre à la population des Premières Nations et du peuple inuit qui s'inscrit dans les parcours des familles et dans les trajectoires des individus (Lévesque, 2016), se traduit par de multiples déplacements entre la ville et la communauté d'origine, dans une même ville et/ou entre différentes villes du Québec.

Portrait des familles autochtones en milieu urbain

Le profil de l'autochtonie urbaine est somme toute extrêmement diversifié tant sur le plan culturel et linguistique qu'en termes d'âge, de genre, de niveau de revenu, de région d'origine, de contexte familial, de scolarité, d'orientation sexuelle et d'occupation (RCAAQ, 2018). Malgré cette diversité, les familles autochtones en milieu urbain sont généralement considérées comme des familles à risque.

Les concepts de « familles à risque » ou en « situation de vulnérabilité » évoquent des familles qui ont des prédispositions, des expositions ou dont certains facteurs ou mécanismes augmentent la possibilité de résultats négatifs ou indésirables dans le futur (Lacharité et al. 2005).

Une enquête provinciale a été menée auprès de plus de 1700 Autochtones dans 13 villes du Québec; les résultats, qui ont été publiés en 2018 par le RCAAQ, ont permis d'identifier certains facteurs de vulnérabilité¹:

- 50% n'ont pas de diplôme;
- 39% sont chefs de famille monoparentale;
- 63% déclarent avoir des revenus de ménage de moins de 20 000\$;
- 61% affirment avoir déjà été victime de racisme ou de discrimination dans le réseau québécois de services publics.

Plusieurs familles souffrent de problèmes psychosociaux qui sont souvent exacerbés par des conditions sociales et matérielles qui les rendent vulnérables. Les enfants autochtones, qu'ils résident sur la communauté ou en milieu urbain, vivent souvent dans des conditions de vie précaires, dans des logements surpeuplés ou au sein d'une famille d'accueil.

Les enfants autochtones sont surreprésentés dans le système de protection de la jeunesse. Comparativement aux autres enfants, les enfants autochtones ont trois fois plus de probabilités de voir leur signalement retenu pour évaluation. Après évaluation, comparativement à un enfant non autochtone, il est quatre fois plus probable que la sécurité ou le développement d'un enfant autochtone soit considéré compromis. Enfin, les enfants autochtones sont cinq fois et demie plus susceptibles de vivre un placement que les autres. Bref, non seulement les enfants autochtones sont surreprésentés à toutes les étapes de prise de décision en protection, mais cette surreprésentation augmente à mesure qu'ils progressent dans leurs trajectoires de services. (Breton, Dufour et Lavergne, 2013, p. 165-167). Les biais culturels des intervenants québécois expliquent en partie ces écarts.

Les impacts intergénérationnels des politiques d'acculturation du gouvernement fédéral et les désavantages socioéconomiques qui en découlent affectent encore aujourd'hui les familles et les enfants autochtones.

Une sous-utilisation des services de garde par les familles autochtones

Les Autochtones en milieu urbain sont nombreux à éviter les services publics offerts dans les établissements du réseau québécois. Les services de garde ne font pas exception, les familles autochtones en ville sous-utilisent ces services de garde du réseau québécois.

La participation des enfants autochtones à des programmes petite enfance culturellement pertinents contribue à diminuer l'écart entre leurs résultats sur le

¹ Extrait de RCAAQ (2018). Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Fiche thématique: familles. Wendake, RCAAQ, p. 31

plan de la santé et de l'éducation avec les autres enfants Canadiens. Pourtant, les services de garde culturellement pertinents et sécurisants et dans la langue de l'enfant sont peu nombreux et peu accessibles pour les familles autochtones de la ville.

Des obstacles à l'utilisation des services

La méconnaissance des services disponibles

Plusieurs familles ne connaissent pas les services disponibles. Le réseau québécois de services de garde est complexe et très peu explicité aux familles québécoises en général. Cette complexité est d'autant plus marquée pour les familles pour qui le français ou l'anglais n'est pas la langue principale ou pour des parents dont le niveau de scolarité est faible. Les parents peuvent rapidement se perdre dans leur projet d'obtenir une place dans un service de garde : les différentes options de milieux de garde possibles (publics/privés; Centre de la petite enfance/garderie privé/milieu familial; subventionnés/non-subventionnés; reconnus/non-reconnus), les étapes à prévoir dans la recherche ou l'inscription pour obtenir une place, les instances avec qui communiquer pour faire ces démarches ainsi que les délais à prévoir pour obtenir une place dans les différents milieux.

Les différences culturelles

S'il est rarissime de pouvoir accéder à des services de garde dans leur langue maternelle autochtone, il est aussi parfois très difficile d'accéder à des services en anglais, soit la deuxième langue de nombreux parents et enfants autochtones. Bien que les Autochtones vivant en ville aient généralement une bonne maîtrise du français et/ou de l'anglais, il importe de se rappeler que le français est souvent leur deuxième, voire leur troisième langue. La barrière de la langue peut interférer dans le processus de recherche et d'inscription et ainsi freiner l'accessibilité des tout-petits autochtones aux services de garde. Cet enjeu est particulièrement criant en milieu urbain où les langues et les cultures autochtones sont minoritaires et particulièrement fragilisées.

Rappelons ici que l'enquête provinciale menée par le RCAAQ en 2018 a démontré que 61% des familles affirment avoir déjà été victime de racisme ou de discrimination dans le réseau québécois de services publics. La cohabitation entre Autochtones et allochtones est difficile et souvent source de tensions et d'insécurité de part et d'autre (Cahier ODENA, 2019). Cette méfiance peut également limiter l'accès des familles ayant de jeunes enfants aux services de garde.

La discrimination envers les familles autochtones a déjà été rapporté dans plusieurs villes, notamment en emploi, dans la recherche de logement et dans les relations avec les différents services publics. On peut donc imaginer que cela peut aussi se produire dans le processus de recherche d'un service de garde pour son enfant, ou pendant la fréquentation d'un service de garde en tant que familles minoritaires et marginalisées.

Le manque de ressources

Plusieurs familles manquent de ressources :

- psycho-sociales
- financières ou matérielles,
- enjeux de logement/logement adéquat
- enjeux de transport (enjeux de permis de conduire, enjeux de transport en commun absent ou très peu efficace dans certaines villes, etc.)

La lourdeur du processus d'inscription

Plusieurs familles se retrouvent également démunies devant la lourdeur du processus d'inscription aux services de garde :

- Enjeux de la langue
- Enjeux de pièces d'identité
- Enjeux d'adresse
- Hypermobilité (surtout lorsque les déménagements se produisent en cours de processus)

Les familles et les enfants autochtones sont ainsi exposés à plusieurs facteurs de risque, mais l'expérience montre que ces familles peuvent retrouver l'équilibre et briser le cercle vicieux de la transmission intergénérationnelle des conséquences de la colonisation et du racisme lorsque des facteurs de protection sont présents dont, le réseau social, l'ancrage communautaire, la fierté identitaire, les relations intergénérationnelles, l'accès au territoire et à la nature, etc.

Le RCAAQ et le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec au cœur des familles autochtones en milieu urbain

En tant qu'association provinciale, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) appuie et représente les Centres d'amitié autochtones, lesquels offrent des services de première ligne et un lieu d'ancrage culturel pour les Autochtones dans les villes. Ensemble, le RCAAQ et les Centres d'amitié autochtones qui y sont affiliés forment la plus grande infrastructure de services urbains pour les Autochtones au Québec. La mobilisation citoyenne qui s'articule autour de nos organisations donne vie au Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec qui existe depuis plus de 50 ans.

En plus de constituer des lieux de rencontres et de mobilisation par et pour les Autochtones dans la ville, les Centres d'amitié autochtones sont de véritables carrefours de services de première ligne. Les services qui y sont offerts touchent différents secteurs : promotion de la santé et prévention, mieux-être global (santé physique et mentale), petite enfance, soutien psychosocial, accompagnement vers les services publics, intervention familiale à domicile, activités familiales et

culturelles, etc. L'approche qui est privilégiée dans les Centres est holistique; elle est orientée vers le mieux être global et est axée sur tous les membres de la famille.

Le développement de services plus accessibles, mieux coordonnés, sécurisants et offerts par des équipes formées et compétentes dans le secteur de la petite enfance/famille constitue une des priorités du RCAAQ. Nous croyons que la création d'environnements sécuritaires, ancrés dans le savoir, les cultures et les langues autochtones, et pourvus d'intervenants détenant un bagage de compétences culturelles, peut avoir un impact profond et durable sur le développement holistique des enfants et le mieux-être global des familles autochtones.

Le RCAAQ travaille actuellement au développement de projets pilotes de milieux de vie pour étudiants autochtones. Les études exploratoires montrent que la majorité de ces étudiants sont des femmes autochtones qui sont mères de 2 ou 3 enfants. Plusieurs auront aussi des enfants au cours de leurs études. Ces projets pilotes offriront une trentaine d'unités de logement dans chacune de ces villes, des services de garde ancrés dans les cultures autochtones ainsi qu'un lieu animé qui offrira des occasions de rencontre, de partage et d'entraide.

Accès limité aux financements

À maintes reprises, le RCAAQ a déployé des efforts considérables afin que les Centres d'amitié autochtones puissent bénéficier des programmes petite enfance/famille développés par le Gouvernement fédéral dans le but de soutenir toutes les familles autochtones qui sont installées en milieu urbain. Toutefois, en dépit de nombreuses initiatives, le RCAAQ n'a jamais été en mesure d'accéder au financement et aux fonds alloués par ESDC pour le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. En effet, les fonds sont gérés par la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), et ce sont surtout les communautés autochtones qui en bénéficient. Cela fait en sorte qu'en ville, les familles autochtones n'ont pas accès à des services pertinents et de qualité. Rappelons que les enfants autochtones sont parmi les plus marginalisés et les plus défavorisés économiquement à travers le Canada et ce, peu importe le lieu de résidence. Qu'ils vivent en communauté ou en milieu urbain, tous les enfants autochtones devraient pouvoir grandir dans un environnement enrichissant, qui les aide à s'épanouir et à développer leur plein potentiel. Le Cadre AGJEA (2018) consacre d'ailleurs une section au milieu urbain et aux régions éloignées puisqu'il spécifie l'importance d'être « au service des familles là où elles vivent », rappelant que « plus de la moitié des enfants et des familles autochtones habitent parfois ou surtout dans des milieux urbains ».

Certains centres d'amitié ont accès au Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les communautés urbaines et nordiques (PAPACUN). Ce programme est une initiative fédérale fondée sur la collectivité qui offre des

services d'apprentissage et de garde à la petite enfance axés sur la culture en vue de favoriser le développement holistique des enfants autochtones et de soutenir les parents dans leur rôle de principaux éducateurs. Il s'agit cependant d'un financement restreint et statique. Le financement limite l'offre de services et ne permet pas d'élargir cette offre de services à d'autres Centres d'amitié.

Les Centres d'amitié n'ont accès à aucun financement auprès du MFA.

Nos recommandations

- Reconnaître l'expertise et l'apport significatif du Mouvement des Centres d'amitié autochtones en ce qui a trait à la réduction des écarts socio-économiques entre les familles autochtones et les familles allochtones;
- Reconnaître les Centres d'amitié autochtones comme des acteurs clé contribuant à la préservation de l'identité culturelle de l'enfant autochtone vivant en milieu urbain;
- Reconnaître les Centres d'amitié autochtones comme des ressources déterminantes dans l'élaboration de services de soutien aux enfants et aux familles, par et pour les Autochtones, et ce, en collaboration avec les principaux acteurs du milieu (ententes de partenariats formelles avec les services de garde du réseau québécois);
- Reconnaître les droits et la spécificité des besoins des enfants autochtones en soutenant l'offre de services culturellement pertinents et sécurisants dans les milieux de garde en milieu urbain;
- Prendre en considération les besoins et les réalités linguistiques des enfants et des familles autochtones qui demandent une attention particulière dans le contexte de fragilité des langues autochtones et de l'importance de la langue dans la transmission de la culture et la construction identitaire positive;
- Financer et dispenser des formations sur les réalités autochtones et sur les enjeux des Autochtones en milieu urbain au Québec pour le personnel du réseau des services de garde éducatifs québécois.

Références

Breton, A., Dufour, S. et Lavergne, C. (2012). Les enfants autochtones en protection de la jeunesse au Québec : leur réalité comparée à celle des autres enfants. *Criminologie*, 45 (2), 157–185. <https://doi.org/10.7202/1013724ar>

Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2018). Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-jeunes-enfants-autochtones/2018-cadre.html>

Lacharité, Carl, de Montigny, F., Miron, J.-M., Devault, A., Larouche, H., Desnet, S. et coll. (2005). *Les services offerts aux familles à risque ou en difficulté : modèles conceptuels, stratégies d'action et réponses aux besoins des parents*. Trois-Rivières, GREDEF/UQTR.

Lévesque, C. (2016). « La présence autochtone dans les villes du Québec : actions, tendances et enjeux », Cahier Odena, no 2016-01. Montréal, INRS, Alliance de recherche Odena, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Lévesque, C., Édith Cloutier et al. (2019). « Innovation sociale et transformation institutionnelle en contexte autochtone. La Clinique Minowé au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or », Cahier Odena, no 2019-01. Montréal, INRS, Alliance de recherche Odena, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2018). *Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Portrait de la situation au Québec*. Wendake, RCAAQ.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2020). *Portrait de la petite enfance et des familles autochtones en milieu urbain au Québec*. Wendake, RCAAQ.

Statistique Canada (2018). Données du recensement de 2016.